

## BULLETIN DE MARIAGE

### A. IDENTIFICATION DE LA COMMUNE

Code département **16** Code commune (1) **024**

Libellé de la commune **AUSSAC - VADALLE**

N° de l'arrondissement   
Paris, Lyon, Marseille

Section (2)

Type de registre Unique  U Autre  A → préciser

N° de l'acte **6**

N° d'ordre du bulletin de mariage **1**

### B. RENSEIGNEMENT RELATIF AU MARIAGE

Date du mariage **11 07 2025**

Jour, mois, année

### C. RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'ÉPOUX(SE)

NOM de famille **JANET**

En majuscules, points, accents, cédilles, apostrophes. Les tirets, doubles tirets ou espaces entre les vocables doivent être reproduits.

Prénoms **PIERRE PAUL GILBERT**

Les tirets pour les prénoms composés doivent être reproduits.

Sexe

Masculin  M

Féminin  F

Né(e) le

Jour, mois, année

**27 01 1990**

À

Libellé de la commune

**POITIERS**

N° de l'arrondissement

Paris, Lyon, Marseille

**86**   
DOM-COM

Pays pour l'étranger

Nationalité

Française  1

Étrangère  2 → préciser le pays

Situation conjugale avant le mariage

Célibataire  1

Veuf(ve)  2 → depuis le (jour, mois, année)

Divorcé(e)  3 → depuis le (jour, mois, année)

Pacsé(e)  4 → depuis le (jour, mois, année) **01 09 2020**

(1) Numéro de la commune au code officiel géographique utilisé par l'Insee.

(2) A renseigner pour les communes qui possèdent plusieurs sections d'état civil.

(3) Départements métropolitains : code sur 2 positions.

Pour l'outre-mer, ajouter le code en 3<sup>ème</sup> position (Outre mer : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Saint-Pierre et Miquelon, Saint-Martin, Saint-Barthélemy, Wallis-et-Futuna, Polynésie française, Nouvelle-Calédonie, Terres Australes et Antarctiques Françaises).

Vu l'avis favorable du Conseil National de l'Information Statistique, cette enquête reconnue d'intérêt général et de qualité statistique, est obligatoire, en application de la loi n°51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistique.

Visa n° 202PA001EC du Ministre de l'économie, des finances et de la relance, valable pour les années 2022 à 2026.

En application de la loi n°51-711 du 7 juin 1951 modifiée, les réponses à ce questionnaire sont protégées par le secret statistique.

Suite au verso

## D. RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'ÉPOUX(SE)

NOM de famille	MONTASSIER											
	<i>En majuscules, points, accents, cédilles, apostrophes. Les tirets, doubles tirets ou espaces entre les vocables doivent être reproduits.</i>											
Prénoms	AUDREY YANICK											
	<i>Les tirets pour les prénoms composés doivent être reproduits.</i>											
Sexe	Masculin <input type="checkbox"/> M	Féminin <input checked="" type="checkbox"/> F										
Né(e) le	Jour, mois, année 23 04 1984											
À	Libellé de la commune ANGOULÈME											
	N° de l'arrondissement Paris, Lyon, Marseille	<input type="checkbox"/>	Département (1) 16	<input type="checkbox"/>	DOM-COM							
	Pays pour l'étranger											
Nationalité	Française <input checked="" type="checkbox"/> 1											
	Étrangère <input type="checkbox"/> 2	→ préciser le pays										
Situation conjugale avant le mariage	Célibataire <input type="checkbox"/> 1											
	Veuf(ve) <input type="checkbox"/> 2	→ depuis le (Jour, mois, année)	<input type="checkbox"/>									
	Divorcé(e) <input type="checkbox"/> 3	→ depuis le (Jour, mois, année)	<input type="checkbox"/>									
	Pacsé(e) <input checked="" type="checkbox"/> 4	→ depuis le (Jour, mois, année)	01 09 2020	<input type="checkbox"/>								

## E. RENSEIGNEMENTS COMMUNS AUX ÉPOUX(SES)

### Résidence familiale probable

Libellé de la commune AUSSAC-VADALLE

N° de l'arrondissement  
Paris, Lyon, Marseille  
 Département (1) 16  DOM-COM

Pays pour l'étranger

Le couple a-t-il des enfants communs ?

OUI  O → combien ?  1

NON  N

(1) Départements métropolitains : code sur 2 positions.

Pour l'outre-mer, ajouter le code en 3<sup>ème</sup> position (Outre mer : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Saint-Pierre et Miquelon, Saint-Martin, Saint-Barthélemy, Wallis-et-Futuna, Polynésie française, Nouvelle-Calédonie, Terres Australes et Antarctiques Françaises).

Fait le, 11 07 2025

(date de création du bulletin)

Cachet de la mairie et signature de l'officier de l'état civil,

Le Maire,  
Gérard LIOT

